Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212902050-20251126-2025_06_04-DE

MAIRIE DE

29270 PLOUNEVEZEL

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents :
Dominique BAIL, Danie BERNARD, Xavier BERTHOU, Vincent BOULANGER (arrivé à 19 heures 7 minutes pour la délibération 2025 06 03), Kévin COIGNAT, Sophie CONNAN, Stéphane COTTY, Stéphane FAILLER, Karine HERVIOU, Sabrina LE ROUZIC, Mathieu PINSEC, Vincent MAGUET, Lutske ZUURBIER

Absents excusés :

Laurence CORNEC

Le quorum est atteint.

Délibération 2025 06 04 : Demande d'approbation convention répartition reprise électricité produite.

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune de Plounévézel a installé des panneaux photovoltaïques sur la salle multifonctions pour produire de l'électricité en autoconsommation. Cette production d'énergie alimente plusieurs bâtiments communaux tels que la Mairie, la Salle Polyvalente, l'École et le restaurant scolaire. La commune a signé un accord en juin 2023 avec la société HYDRONEXT pour participer à une opération d'autoconsommation collective, accord valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Cependant, à partir du 1er janvier 2026, un nouveau responsable d'équilibre devra être désigné. Le responsable d'équilibre est l'entité chargée de s'assurer que la quantité d'électricité injectée sur le réseau soit égale à celle consommée, et il est responsable des écarts entre production et consommation. Si ces écarts sont importants, des coûts supplémentaires peuvent être engagés. La commune pourrait devenir son propre responsable d'équilibre, ce qui entraînerait des risques financiers et des obligations contractuelles avec RTE.

Le maire demande au conseil municipal de lui accorder le pouvoir de choisir l'offre la plus avantageuse pour le futur responsable d'équilibre.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité, à Monsieur Le Maire, de signer la convention de répartition de la reprise d'électricité avec le prestataire le mieux disant.

Pour copie conforme,
Le 25 novembre 2025

Le Maire,
Stéphane COTTY

MAIRIE DE PLOUNEVEZEL (Finistère)